

AÉRO-CLUB DE CHAUBUISSON

Association régie par la loi de 1901

AÉRODROME DE FONTENAY-TRÉSIGNY (77610)

Tél : 01.64.25.91.45 / Fax : 01.64.25.96.91

<http://www.chaubuisson.com> info@chaubuisson.com

Forfait BREVET de BASE sur DR400

Réservé aux PLUS DE 25 ANS

Conditions & Tarifs Janvier 2010

Pour faciliter l'accès de l'aéronautique à un public plus important et permettre à des passionnés de passer un brevet de pilote dans les meilleures conditions, l'Aéro-club de Chaubuisson a créé un "forfait brevet de base" à  **2.940 Euros.**

Ce forfait comprend :

- 20 heures de vol sur avion Robin DR 400 avec instructeur (ou sous son contrôle pendant les heures de solo)
- Une 21^{ème} heure gratuite
- L'assurance matériel
- La cotisation et l'assurance FFA
- Le carnet de vol
- Le manuel du pilote (ouvrage permettant de préparer l'examen théorique)
- La carte aéronautique France Nord-Est (pour les vols autour de l'aérodrome)

Ce forfait ne comprend pas :

- La visite médicale auprès d'un médecin agréé (liste à l'aéro-club)
- Les droits d'examen
- Les taxes d'atterrissage sur certains aérodromes (assez rares)
- L'abonnement à Info-Pilote (supplément de 33 €/an)

Modalités pratiques :

Lors de l'inscription, l'élève-pilote doit fournir cinq photos d'identité, une photocopie de sa pièce d'identité et une autorisation parentale pour les mineurs.

Un certificat médical doit également être remis dans les meilleurs délais.

Le règlement des 2.940€ interviendra selon l'échéancier suivant : *(4 chèques seront remis à l'inscription)*

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| ● 735€ à l'inscription | ● 735€ avant la 5ème heure de vol |
| ● 735€ avant la 10ème heure de vol | ● 735€ avant la 15ème heure de vol |

Un élève-pilote, qui pour un cas de force majeure renoncerait à ce forfait avant la troisième heure de vol, sera remboursé d'une somme de 300 € s'il rend les documents aéronautiques en bon état.

Il sera possible de bénéficier de ce forfait en volant sur un autre avion que le DR400-120cv, ceci dès le début ou en cours de formation. L'élève-pilote devra alors prendre à sa charge la différence de coût horaire entre les deux avions.

Cette formule de "forfait brevet de base" à 2.940€ est limitée dans le temps. Elle pourra être interrompue dès que le conseil d'administration de l'Aéro-club de Chaubuisson le jugera nécessaire. À cette date, les élèves en cours de formation continueront à bénéficier de cette promotion durant une période de six mois.